

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉ

AU 31 JUILLET 2017

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2017

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
Annexe	
État consolidé des résultats par projet	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 16 mois de la FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC et des organismes qu'elle contrôle, qui comprennent le bilan consolidé au 31 juillet 2017, les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC et des organismes qu'elle contrôle au 31 juillet 2017, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Autre point*

Les états financiers consolidés de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC et des organismes qu'elle contrôle pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états consolidés une opinion non modifiée en date du 15 septembre 2016.

*ASBL CPA inc.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 12 septembre 2017

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, n° permis de comptabilité publique : A129449

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2017**

	31 juillet 2017 (16 mois) \$	31 mars 2016 (12 mois) \$
Développement du sport		
Discipline	481 256	273 123
Développement de l'excellence	88 098	109 282
Ressources	37 643	55 947
	<u>606 997</u>	<u>438 352</u>
Affiliations	1 383 494	966 228
Subventions		
PSEI / PSES - Événements	142 000	100 000
PSDE - Excellence	233 395	151 783
PSFSQ - Fédération	221 162	171 290
Autres - Fédération	1 407	2 986
	<u>597 964</u>	<u>426 059</u>
Fédération	58 942	66 286
Placements - sports	26 880	2 416
	<u>2 674 277</u>	<u>1 899 341</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	717 627	523 216
Développement du sport	733 912	546 470
Affiliations	788 843	534 258
Fédération	275 396	218 785
Amortissement des immobilisations	4 713	4 396
Mauvaises créances	26 144	(20 236)
	<u>2 546 635</u>	<u>1 806 889</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT</b>	<u>127 642</u>	<u>92 452</u>
Produits - Programme de subventions aux événements - CNPPO	402 886	-
Charges - Programme de subventions aux événements - CNPPO	402 886	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>127 642</u></u>	<u><u>92 452</u></u>

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2017**

	31 juillet 2017 (16 mois)	31 mars 2016 (12 mois)	
Investi en immobilisations	Affecté aux athlètes	Non affecté	Total
\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	15 259	(16 287)	56 520
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 713) (*)	132 355	92 452
Affectation d'origine interne	(150 000)	150 000	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>10 546</b>	<b>266 068</b>	<b>148 972</b>


(\*) Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**BILAN CONSOLIDÉ**  
**AU 31 JUILLET 2017**

	<u>31 juillet 2017</u>	<u>31 mars 2016</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	3 357	123 702
Encaisse - Fondation du nageur québécois	-	5 469
Placements à court terme (note 4)	408 774	305 401
Créances (note 5)	116 544	375 686
Stocks	11 584	2 450
Frais payés d'avance	4 675	11 753
	<u>544 934</u>	<u>824 461</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	10 546	15 259
	<u>555 480</u>	<u>839 720</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	278 866	323 347
Revenus perçus d'avance	-	367 401
	<u>278 866</u>	<u>690 748</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS AFFECTÉ AUX PROGRAMMES NON AFFECTÉ	10 546	15 259
	-	150 000
	<u>266 068</u>	<u>(16 287)</u>
	<u>276 614</u>	<u>148 972</u>
	<u>555 480</u>	<u>839 720</u>

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

  
 \_\_\_\_\_  
 Bernard Marchand  
 \_\_\_\_\_

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	127 642	92 452
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	4 713	4 396
	<u>132 355</u>	<u>96 848</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	259 142	(239 101)
Stocks	(9 134)	-
Frais payés d'avance	7 078	(3 171)
Créditeurs	(44 481)	(7 407)
Apports reportés	(367 401)	45 792
	<u>(154 796)</u>	<u>(203 887)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>(22 441)</u>	<u>(107 039)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	-	(11 363)
Variation des placements	(103 373)	144 598
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<u>(103 373)</u>	<u>133 235</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(125 814)</u>	<u>26 196</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>129 171</u>	<u>102 975</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>3 357</u></u>	<u><u>129 171</u></u>
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :</b>		
Encaisse	3 357	123 702
Encaisse - Fondation du nageur	-	5 469
	<u>3 357</u>	<u>129 171</u>



**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2017**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 juillet 1976. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Selon les lettres patentes, les objets sont les suivants:

Promouvoir, enseigner, protéger, encourager et perpétuer l'art de la natation au Québec;

Promouvoir par une action concertée et coordonner les intérêts des associations locales et régionales de natation au Québec;

Stimuler l'opinion publique et les autorités compétentes, afin d'obtenir des aménagements convenables, des facilités adéquates et des instructeurs expérimentés en vue de la pratique et de l'acquisition de l'art de la natation.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Base de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Fédération de Natation du Québec et de la fondation qu'elle contrôle, soit la Fondation du Nageur Québécois inc. Toutes les opérations et tous les soldes importants intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

**Comptabilisation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Revenus de placements**

Les revenus de placements affectés sont constatés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont gagnés.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2017**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Comptabilisation des produits (suite)

Inscriptions

Les produits d'inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1996 ont été imputées en charges de l'exercice où celles-ci ont été acquises.

Les immobilisations acquises après le 1<sup>er</sup> avril 1996 sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %

Services rendus par les bénévoles

La fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2017**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Coûts de transaction**

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Dépréciation des actifs à long terme**

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3- PLACEMENTS SPORTS**

L'organisme cède 20 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 juillet 2017, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 12 818 \$ (note 8).

**4- PLACEMENTS**

	31 juillet 2017	31 mars 2016
	\$	\$
Compte avantage entreprise	408 774	305 401

**5- CRÉANCES**

	31 juillet 2017	31 mars 2016
	\$	\$
Subventions	34 855	172 565
Comptes clients	76 752	195 864
Taxes à la consommation	4 937	9 364
Provisions pour mauvaises créances	-	(52 107)
Avance à un membre, 2,5 % sans modalités de remboursement	-	50 000
	116 544	375 686

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2017**

**6- IMMOBILISATIONS**

	31 juillet 2017		31 mars 2016	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements informatiques	28 246	19 484	8 762	11 734
Mobilier et équipement	3 917	2 133	1 784	3 525
	<u>32 163</u>	<u>21 617</u>	<u>10 546</u>	<u>15 259</u>

**7- CRÉDITEURS**

	31 juillet 2017	31 mars 2016
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	31 154	19 500
Autres créditeurs	216 346	280 227
Salaires et vacances à payer	31 366	23 620
	<u>278 866</u>	<u>323 347</u>

**8- PLACEMENTS SPORTS**

	Dons admissibles	Appariements (180%)	Total	Fondation du Grand Montréal (20 %) (note 3)
	\$	\$	\$	\$
AN 1 - 31 mars 2013	-	-	-	-
AN 2 - 31 mars 2014	-	-	-	-
AN 3 - 31 mars 2015	10 000	18 000	28 000	5 600
AN 4 - 31 mars 2016	890	1 602	2 492	498
AN 5 - 31 juillet 2017	12 000	21 600	33 600 <sup>(1)</sup>	6 720
	<u>22 890</u>	<u>41 202</u>	<u>64 092</u>	<u>12 818</u>

<sup>(1)</sup> Le montant apparaissant en produits de l'exercice est obtenu comme suit :

Dons admissibles + appariements de 180 % - montants de 20 % cédés à la fondation du Grand Montréal

**9- ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

Le 29 avril 2015, la fédération avait reçu une mise en demeure réclamant un montant de 150 000 \$ pour bris de contrat de la part d'un fournisseur d'un club de natation affilié à la fédération, mais aucune procédure n'avait été intentée. En date du 8 août 2017, ce dossier a été fermé.

Également, le 22 mai 2015, un nageur a envoyé une mise en demeure conjointement à la fédération, à un entraîneur affilié à la fédération, à un club de natation et à Natation Canada réclamant un montant total de 295 000 \$ pour dommages subis, mais aucune procédure n'avait été intentée. En date du 8 août 2017, ce dossier a été fermé.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2017**

**10- FONDATION DU NAGEUR QUÉBÉCOIS**

Au cours de l'exercice, la fédération a consolidé les opérations réalisées par la fondation du nageur québécois. La fondation a cessé toute activité depuis janvier 2017 et une demande a été présentée par l'organisme à l'Agence du Revenu Canada pour l'annulation de l'enregistrement de la fondation.

**11- INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédateurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

**Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS - PAR PROJET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2017**

	31 juillet 2017 (16 mois) \$	31 mars 2016 (12 mois) \$
<b>PRODUITS</b>		
Initiation	15 095	19 076
Natation en piscine	1 678 049	1 064 658
Maîtres	139 499	141 021
Paranatation	-	-
Eau libre	133 576	80 490
Nageurs - Développement de l'excellence	320 377	263 148
Entraîneurs	54 608	74 003
Officiels	1 940	-
Clubs et régions	25 660	22 450
Fédération	278 593	232 078
Placements sports (note 8)	26 880	2 416
	<u>2 674 277</u>	<u>1 899 340</u>
<b>CHARGES</b>		
Initiation	48 885	-
Natation en piscine	934 295	538 944
Maîtres	115 863	61 563
Paranatation	39 769	9 421
Eau libre	166 636	85 000
Nageurs - Développement de l'excellence	443 294	296 338
Entraîneurs	91 569	54 468
Officiels	55 144	12 837
Clubs et régions	120 972	41 308
Fédération	530 208	707 009
	<u>2 546 635</u>	<u>1 806 888</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT</b>	<u>127 642</u>	<u>92 452</u>
Produits - Programme de subventions aux événements - CNPPO	402 886	-
Charges - Programme de subventions aux événements - CNPPO	402 886	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>127 642</u></u>	<u><u>92 452</u></u>